

**La gestion de la dette extérieure en Algérie
- Etude analytique sur l'impact de la dette sur la croissance économique -**

IMEKHELAF Rachida
Maître Assistante -A-
Université d'Oran2

BEN BAYER Habib
Professeur
Université d'Oran2

LABARONNE Daniel
Professeur
Université de Bordeaux4

Résumé:

La décennie 80 a été une période très difficile pour les pays en développement, tant pour les peuples à cause de la dégradation du niveau de vie, que pour les décideurs des pays par le choix critique de la prise de décision. Après une série de mesures et de réformes économiques, politiques et sociales, l'Algérie a pu mettre fin à cette situation grâce au remboursement anticipé de la dette entamée durant 2004-2006. Les indices macros économiques ont été satisfaisants et la croissance économique a été relancée. L'objectif principal de ce travail est d'évaluer l'impact de la dette extérieure sur la croissance économique en Algérie durant la période 1980-2014. Les résultats montrent l'effet négatif de l'évolution de la dette sur la croissance économique. Sur la base de ces résultats, il serait indispensable de rendre le capital humain plus compétitif, de diversifier les produits à l'exportation et de renforcer les investissements domestiques tout en favorisant un meilleur environnement pour attirer d'avantages d'IDE.

Mots clés : Dette extérieure -Programme d'ajustement structurel –Institutions Financières Internationales - Payement anticipé - Dépendance énergétique - Croissance économique.

Abstract:

Algeria, suffered a deep debt crisis during the 1980's and 1990's, which could be seen through the deterioration of economic and social aspects. Both public policy makers and people had to go a long hard road. After a series of drastic political and social measures along with economic reforms, Algeria was able to end this situation through the early repayment of debt that began in 2004-2006. Macroeconomic indicators were after that satisfactory and the Algerian economy recovered.

The main objective of this work is to evaluate the impact of external debt on economic growth in Algeria during the period 1980-2014. The results show the negative effect of the evolution of debt on economic growth. Based on the results, it is essential to

make the human resources more productive, diversify export products and strengthen domestic investment while promoting a better environment to attract FDI benefits.

Keywords: External debt - Structural Adjustment Program - International Financial Institutions -The early repayment –Energy dependence - Economic growth.

INTRODUCTION:

La décennie 80 a été une période très difficile pour les pays en développement, tant pour les peuples à cause de la dégradation du niveau de vie, que pour les décideurs des pays par le choix critique de la prise de décision. Ces pays étaient confrontés à des difficultés de trésorerie et aux besoins de financements grandissants, ce qui les a incités à recourir massivement aux sources de financements extérieurs.

Le fardeau de la dette extérieure, accentué durant les années 90, est devenu malgré les divers allègements une entrave au développement de certain pays avec la coexistence de plusieurs facteurs déterminants tels que la faiblesse du niveau de l'épargne, la situation critique de la balance des paiements ainsi que les faibles taux de croissance économique enregistré.

L'Algérie, qui elle aussi avait connu une importante dette extérieure, a dû entreprendre tout un processus de mesures et de réformes préconisé par le Fonds Monétaire International pour gérer sa dette, et réussir sa transition vers l'économie du marché.

En effet, la situation de dépendance énergétique du pays est principalement la cause de la crise économique algérienne. Survenue depuis 1984, elle a été accélérée dès 1986, par la chute brutale des prix des hydrocarbures et du dollar dû au ralentissement de la demande mondiale en hydrocarbures. Jusque-là, conforté par ses excédents en devises, le pays dépensait en empruntant pour importer principalement, 80 % de sa consommation alimentaire. L'Algérie avait accès sans problèmes jusqu'à 1988, au marché international des capitaux, mais depuis 1994, elle a rencontré des difficultés d'accès au financement externe.

L'objectif principal de cet article est de mettre l'accent sur la fragilité de l'économie algérienne à cause de sa dépendance énergétique, et par conséquent sur viabilité de la croissance économique qui reste depuis longtemps fortement liée aux fluctuations des prix des hydrocarbures. Ce qui nous mène à se poser la question sur les raisons qui font que la politique budgétaire menée depuis longtemps ne parvient toujours pas à assurer une croissance durable?

Pour répondre à ce questionnement nous avons tenté en premier lieu de comprendre l'origine et l'ampleur de la crise d'endettement de l'Algérie à travers les éléments qui ont alimenté le fardeau de la dette. Puis dans un deuxième temps nous avons traité les

différents moyens de gestion de la dette préconisés par les institutions financières internationales, ainsi que les résultats engendrés par ces mesures de gestion. Enfin nous avons essayé de déterminer le lien ainsi que les effets de la dette extérieure sur la croissance économique, à travers une étude économétrique sur l'incidence de la dette extérieure sur la croissance économique.

1.- Le financement de l'économie algérienne

Depuis l'indépendance, l'Algérie tente de diversifier ses exportations mais, jusque là elle a toujours été dépendante des hydrocarbures qui restent comme principale source de financement interne.

Le marché de capitaux en Algérie reste absent par son rôle de transformateur de capitaux en investissement. Les banques publiques algériennes, qui récoltent plus de 85% des dépôts, manquent de sophistication et peinent à répondre aux besoins des investissements productifs. Quant aux banques privées, elles se consacrent au financement à la consommation (par crainte de prendre des risques en finançant des projets d'investissement jugés immatures).

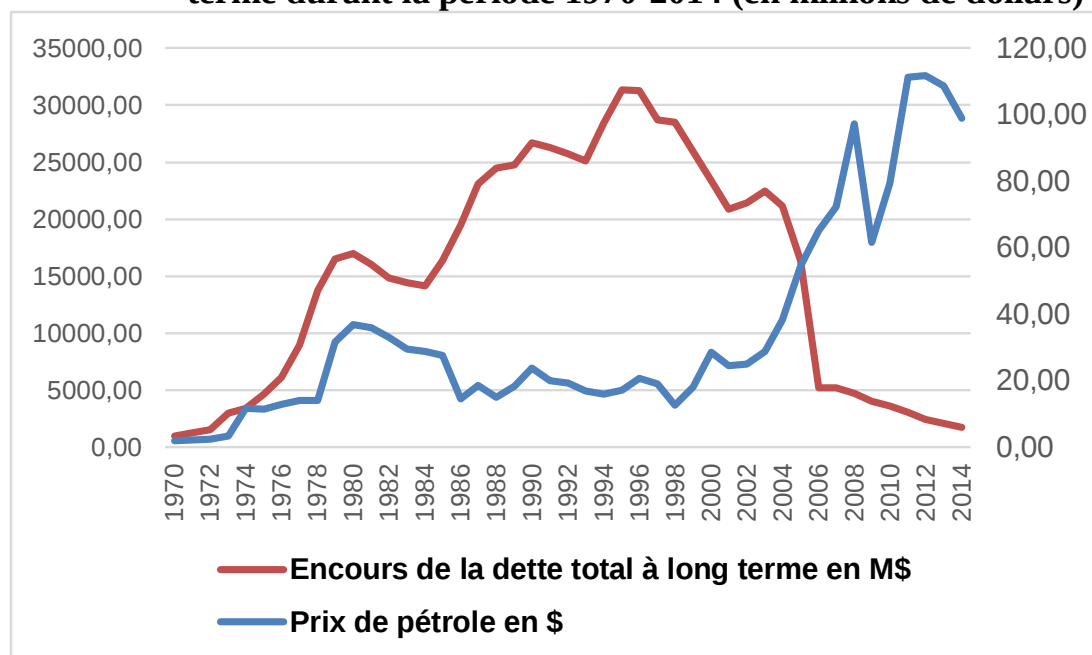
L'insuffisance du financement interne, caractérisée par la faiblesse de l'épargne institutionnelle (représentant environ 48% du PIB en 2009 alors que le taux d'investissement n'a été que d'environ 30% du PIB, d'où un taux de thésaurisation de 18% du PIB contre 24% en 2007)¹, l'instabilité des prix mondiaux, et les déficits des caisses publiques expliquent le recours de l'Algérie au financement externe.

La politique d'endettement externe de l'Algérie n'a été rendue possible que par les ressources procurées de l'expansion des recettes des exportations des hydrocarbures qui lui procure une certaine solvabilité extérieure. Par ailleurs, cette dépendance des produits énergétiques (à prix volatile) a plus souvent compliqué la situation économique du pays, en aggravant la crise de dette durant les années 80. Ceci a poussé le pays à s'engager dans un plan d'ajustement structurel quelques années plus tard.

Comme le montre le graphique suivant, nous constatons que l'accumulation de la dette algérienne possède un lien direct avec les fluctuations des prix des hydrocarbures, par son manque de financement qui l'oblige à emprunter à chaque fois que le prix du pétrole baisse. En effet, l'Algérie avait accumulé cette dette progressivement depuis les années 70. Elle s'est accélérée durant les années 80 pour s'amplifier dès l'année 1986, avec l'effondrement soudain des prix énergétiques. Elle s'est allégée durant la fin des années 90 et le début des années 2000 grâce à la hausse du prix de pétrole.

¹ A partir des données du ministère du commerce extérieur : www.mincommerce.gov.org et de l'Office National des Statistiques (ONS) : www.ons.org.

Graphe n°1 : Evolution du prix de pétrole et l'encours de la dette total à long terme durant la période 1970-2014 (en millions de dollars)



Source: Elaboré par l'auteur à partir des données de la CNUCED et de BP statistical Review.

2.- Les principales phases ayant caractérisées la dette algérienne

2.1- La première phase ayant caractérisé l'avant 1986

Durant la décennie des 70, l'Etat algérien s'est lancé dans une politique d'industrialisation (priorité aux industries de base) espérant générer une croissance rapide, par un recours aux crédits extérieurs ; le premier emprunt sur le marché international des capitaux est intervenu en 1974. Cette mobilisation de crédits augmenta sensiblement dans les années qui ont généré le premier choc pétrolier (1973).

Le stock de la dette a atteint en 1976 les 9,5 milliards. Le recours aux financements extérieurs avait connu une croissance de près d'un milliard de dollars en 1977 et près de deux milliards en 1978, année qui a vu le lancement du Plan VALHYD (valorisation des hydrocarbures) qui prévoyait l'intensification des exportations d'hydrocarbures, en particulier du gaz naturel. C'était la phase d'accumulation de la dette qui a atteint 15 milliards en 1978 et 19 milliards en 1979.

Le deuxième choc pétrolier (1979), a accentué fortement l'augmentation des recettes extérieures en 1980 (voir la figure 1), mais le pays a mobilisé encore 3,4 milliards de dollars de crédit. Ce surcroît de crédits extérieurs en 1978 s'est retrouvé intégralement

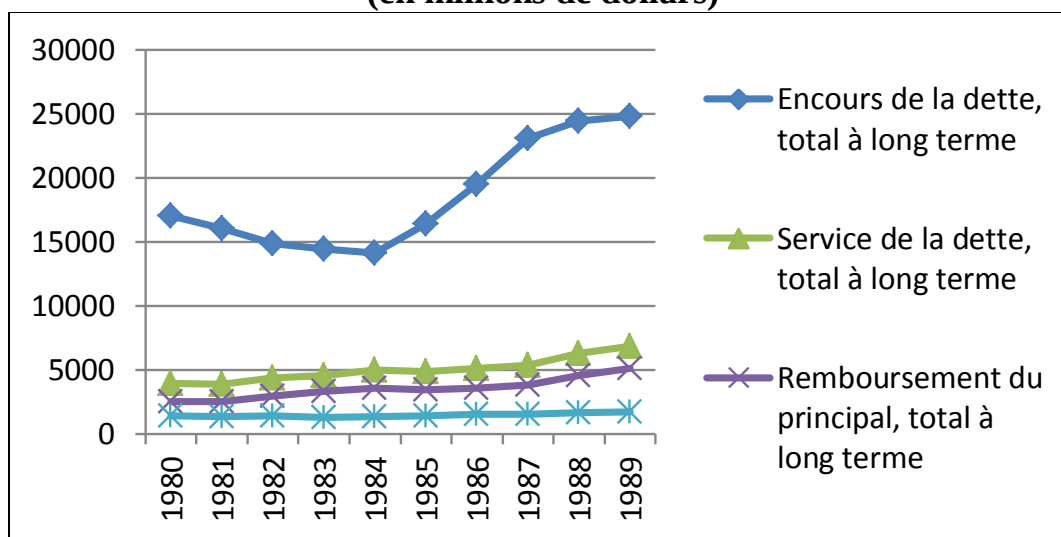
dans le niveau des réserves de changes. Le pays a engrangé en 1980 et 1981 des réserves de changes plus importantes que les financements qu'il mobilisait alors. La baisse des prix du brut durant l'année 81-82 avait fait perdre au pays quelques milliards de dollars sur la période.

2.2.- Le recours excessif aux crédits extérieurs:1986-1991

En 1986, alors que les réserves de changes étaient de plus d'un milliard de dollars. Le stock de la dette extérieure avait augmenté en deux années seulement (1984 à 1986) de 5 milliards de dollars, et le dollar avait perdu près de la moitié de son pouvoir d'achat durant cette période. Le système productif a révélé sa fragilité et son incapacité à amortir les chocs extérieurs. La situation s'est dégradée et tout a basculé. Le gouvernement algérien s'est tourné alors aux crédits commerciaux à court terme qui sont plus coûteux dont la durée n'excédait pas les 18 mois et ce, afin d'importer des biens d'équipement, des produits finis et ceux de large consommation.

De 1986 à 1989, les recettes d'exportation ont fluctué entre 8,5 et 10,5 milliards de dollars après avoir dépassé 14 milliards en 1981 et atteindre les 13 milliards en 1985. Le recours aux crédits extérieurs s'est intensifié. Il s'est accompagné depuis 1988 avec l'accélération des remboursements du principal afin de faire figure de bon payeur ce qui a été difficilement supporté par le pays.

**Graphes n° 2: évolution de la dette algérienne durant les années 80
(en millions de dollars)**

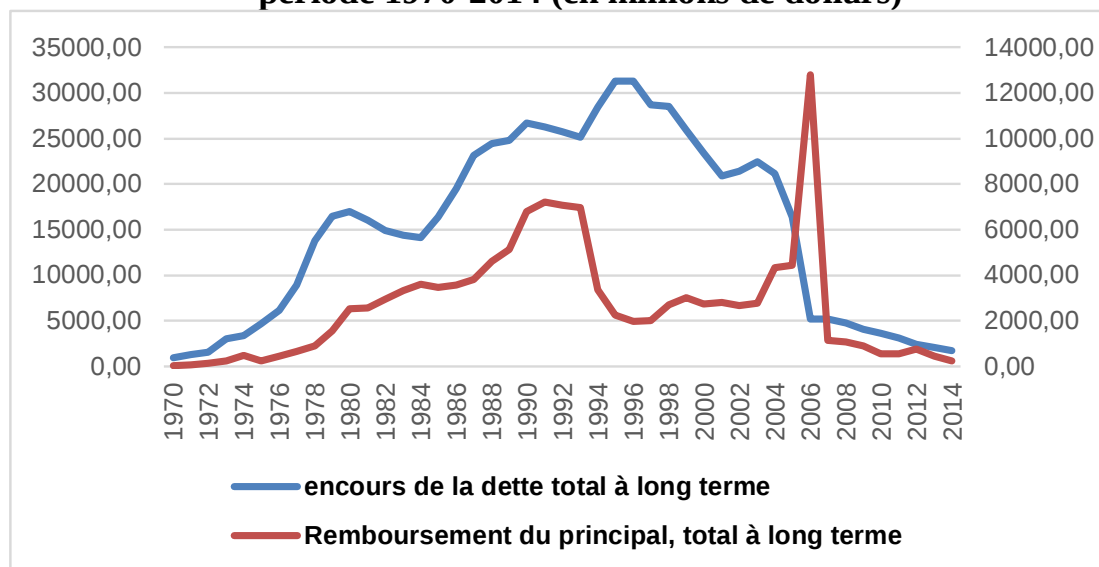


Source : Elaboré par l'auteur à partir des données des Nations Unis, CNUCED, UNCTADstat

En effet, les crédits à court terme mobilisés en 1986 étaient remboursables dès 1988 ; ceux mobilisés en 1987 le sont dès 1989. Au moment où le pays perd une bonne partie

de ses réserves, le solde de la dette s'est accru rapidement : le stock de dette extérieure a augmenté de plus de 10 milliards de dollars entre 1985 et 1989 ; il est passé de 18,4 à 28,6 milliards de dollars, et le service de la dette a augmenté encore plus vite que son stock et « la trappe » s'est refermée sur le pays.

Graph n° 3 : Encours de la dette et remboursement du principal durant la période 1970-2014 (en millions de dollars)



Source : Elaboré par l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale WDI.

Face à cette situation très critique, entre élévation du taux d'intérêt, rapprochement des échéances de remboursement, insuffisance des sources de financement internes/volumes de l'investissement engagé, tarissement des recettes pétrolières, assèchement de la trésorerie des entreprises publiques et déficit endémique, la réaction des milieux financiers a été plutôt rapide et brutale. La méfiance des milieux financiers ont montré à quel point le niveau du prix de pétrole pèse sur l'application du risque Algérie. Le total des crédits octroyés à l'Algérie est passé de 42% en 1985 à 13.19% en 1986, et le raccourcissement des échéances est passé de 9.3 ans en 1986 à 3.5 ans en 1989.

Avec la difficulté croissante d'accès au marché financier, l'Algérie était obligée de se tourner vers les crédits commerciaux qui ont alourdis directement la charge de la dette par les frais et commissions introduites dans le coût des opérations. Les crédits commerciaux sont passés de 38% en 1986 à 64% en 1990. Les crédits à long terme ont reculé de 60% à 25% durant la même période ; quant aux crédits de 3 ans, ils sont passés de 1.41 % à 0.48%. Tout cela avait influencé le service de la dette à la hausse, puisqu'il est passé de 50% en 1986 à 71.8 % en 1988.

Le processus de raccourcissement des échéances a fait ralentir les investissements : compte tenu du temps nécessité par l'investissement, sa réalisation devient de moins en moins compatible avec les délais de remboursement qui devient de plus en plus court. Les nouvelles mobilisations avaient pour but d'approvisionner la population et de maintenir à un niveau minimum le fonctionnement de l'appareil productif. Le pays s'est retrouvé alors dans une situation d'étranglement financier pour revoir toute sa stratégie d'endettement et gérer sa dette (re-profilage ou rééchelonnement) dans le but de pouvoir se procurer de nouveaux crédits.

3.- La gestion de la crise d'endettement :

3.1.- Le reprofilage de la dette : 1991-1992

En dépit de la grave crise que le pays a traversée, le gouvernement de l'époque a refusé le recours au rééchelonnement de la dette. Il avait choisi de rechercher des préfinancements d'hydrocarbures et des formules de traitement atypiques et risquées, le Swap et le reprofilage qui est une méthode bien difficile à mettre en œuvre et peu usitées ».

Il a demandé, à l'Italie et au Crédit Lyonnais le reprofilage d'un montant total de dettes de 2,352 milliards de dollars¹. Du côté italien, la décision est plutôt souveraine. C'est l'Etat qui décide et qui en supporte le coût auprès des banques italiennes. L'Italie a réclamé des garanties pour le paiement des échéances sur les prêts reprofilés. La nature de certaines d'entre elles est telle qu'elles ne peuvent être finalement accordées. Quant au Crédit Lyonnais, qui avait besoin de monter une opération à laquelle il invitait un certain nombre de banques créancières de l'Algérie, l'opération a traîné sur le marché et a fait mauvais effet pour un pays qui faisait valoir une simple crise de liquidités. Là aussi, l'opération était difficilement acceptable pour les créanciers au regard des dispositifs qui sous-tendent habituellement les reports d'échéances par rééchelonnement. Pendant la période 1985 – 1992, l'Algérie a subi une augmentation cumulée de son stock de dette de l'ordre de 6,185 milliards de dollars du fait des variations du cours de cette monnaie², et en 1993 le service de la dette représentait 18,9% de son PNB, et les recettes nettes de remboursement en principal ne sont guère supérieures à un milliard de dollars.

3.2- L'année du rééchelonnement: 1994

Le rééchelonnement est intervenu suite à un programme d'ajustement structurel conçu en accord avec le Fonds monétaire international (FMI) qui doit être mis sous sa surveillance. Cette solution consistait à repousser dans le futur le service de la dette

¹ Site du ministère du commerce extérieur : www.mincommerce.gov.org.

²La diminution du stock de dette en 1992 par rapport à 1991 s'explique par l'effet taux de change du dollar

pendant une période donnée dans le but de réaliser l'équilibre de la balance des paiements à moyen terme.

Les créanciers sont alors rassurés quant au paiement de leur dû sur la base du nouveau calendrier décidé par le Club de Paris, pour les créances publiques et le Club de Londres pour les créances non garanties des banques commerciales.

L'Algérie ne pouvait accéder aux crédits multilatéraux qu'en acceptant des conditionnalités, et les rares financements bilatéraux sont soumis à de sérieux aléas politiques. Le report d'échéances en principal et de certains intérêts avait alourdi le stock de la dette. Certes, les recettes nettes du service de la dette n'ont cessé d'augmenter pour atteindre 9,5 milliards de dollars en 1997.

Durant les décennies 80 et 90, l'Algérie devait continuer à emprunter pour payer sa dette, ce qui a accru d'avantage son stock. Par conséquent, l'Algérie a payé au titre du service de sa dette entre 1980 et 1985 plus qu'elle devait en 1980.

3.3.- Le programme d'ajustement structurel en Algérie

Au début de l'année 1994, la situation économique algérienne était peu reluisante et les déséquilibres macroéconomiques s'étaient accentués en raison de la faiblesse persistante des cours du pétrole. L'engagement pris par le gouvernement algérien d'assurer tout le service de la dette extérieure avait fait grimper le ratio du service de la dette¹ de 86 %, et l'accès au financement extérieur devenait problématique.

Les autorités algériennes décidèrent alors de s'engager dans de vastes réformes, dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel appuyées par le Fonds Monétaire International, afin de rétablir les grands équilibres macro-économiques, ainsi que la transformation des structures économiques.

Cet ajustement s'appuie sur les mesures économiques ou institutionnelles suivantes :

- Compression des importations, y compris de biens alimentaires, les importations jouant le rôle de variable d'ajustement majeure.
- Réduction des transferts et des dépenses de protection sociale.
- Un faible glissement périodique du taux de change du dinar est constaté à partir de 1987.

¹Le Debt Service Coverage Ratio (DSCR), ou taux de couverture de la dette (TCD), exprime le rapport entre l'[Excédent brut d'exploitation](#) et le [service de la dette](#). Il est utilisé pour évaluer la capacité à générer suffisamment de marge d'exploitation pour couvrir les annuités d'emprunt, et permet de définir un seuil minimal acceptable pour un prêteur. Plus le ratio est élevé, plus il est facile d'obtenir un financement.

- En 1986, adoption d'une loi visant à discipliner la politique du crédit (mais qui n'est pas appliquée), la conjoncture économique hostile, induisant pour le trésor, des besoins de financement exceptionnels.
- En 1987, la dissolution des domaines agricoles socialistes et privatisation de leur gestion, généralement, au profit de leurs travailleurs.
- En 1988, la mise en œuvre des textes régissant l'autonomie des entreprises publiques, en essayant de séparer leur propriétaire et de leurs dirigeants, des fonds de participation (sous forme de sociétés commerciales à capitaux publics) voient le jour et contrôlent, par le biais de la détention d'actions, la plupart des firmes publiques dont ils désignent les dirigeants, les conseils d'administration.

En 1986 de graves tensions financières et économiques sont engendrées par le rétrécissement de la capacité d'importation, l'Etat Algérien a commencé à s'effriter graduellement ; le pacte social implicite entre la population et ses dirigeants est compromis, ce qui a donné lieu à une instabilité politique. En 1987 le rééchelonnement de la dette étrangère est envisagé, mais rejetée à cause de ses conséquences attendues sur l'organisation de l'économie et plus précisément, sur le devenir des firmes publiques et de monopoles d'Etat du commerce extérieur. En 1988, la situation s'est dégradée, l'accentuation de l'affaiblissement du prix de pétrole hisse le ratio du service de la dette à 78, les importations de produits alimentaires de base sont excessivement comprimées. La crise sociale s'est amplifiée les émeutes d'Octobre 1988 qui déclenchent une double ouverture constitutionnelle, politique et économique.

3.4.- Les différents accords de l'ajustement structurel

La première période (1988-1991) est marquée par l'application de deux accords de confirmation ; **un premier accord stand-by a été conclu le 30 Mai 1989**, accompagné d'une facilitée du financement élargi d'un montant de 315.2 millions de D.T.S¹, avec une conditionnalité tout à fait supportable politiquement couvrant les points suivant : la politique monétaire appelée à être plus austère, la suppression du déficit budgétaire, la poursuite du glissement du cours du dinar, et l'introduction de la flexibilité des prix.

La négociation d'un deuxième accord de confirmation avec le Fonds Monétaire International est accélérée au début de l'année 1991. Un certain nombre d'actions ont été entrepris : décret sur la libéralisation du commerce extérieur en Février 1991, forte dépréciation du cours du dinar, ...etc, comme préalable à la conclusion du **deuxième**

¹ Le journal interne de la banque d'Algérie, « Média Bank », n° 38, page 16.

accord stand-by intervenu le 3 Juin 1991, avec une conditionnalité du Fonds Monétaire International plus renforcée par-rapport à celle du premier. D'une durée de dix mois, cet arrangement était organisé autour des points suivants :

- Une libéralisation du commerce extérieur.
- Un renchérissement sensible du taux directeur renforcé par un contrôle quantitatif du crédit (au secteur public et plus directement aux grandes entreprises d'Etat).
- Une réforme du système financier en ce qui concerne son fonctionnement, impliquant l'indépendance de l'institution d'Emission vis-à-vis du Trésor, destinée à crédibiliser les mesures de stabilisation.
- Dépréciation rapide du taux de change jusqu'en Mars 1991, devant être suivie, en été, soit d'une forte dévaluation, soit de la mise en place d'un marché libre du dinar.
- Une plus grande libéralisation des prix, devant entraîner de moindres subventions budgétaires.
- Une réforme du système fiscale et douanier (avec le concours technique et financier de la Banque Mondiale).
- En dépit de la situation d'instabilité politique : report des élections législatifs de Juin 1991, arrêt du processus électoral en Janvier 1992, démission du président de la république, ...etc. Le programme économique négocié avec le Fonds Monétaire International a été scrupuleusement suivi.
- Un décret de Février 1991 a déréglementé le commerce extérieur tandis qu'une instruction de la banque d'Algérie instaurait, en Avril 1991 la convertibilité commerciale du dinar. Ces décisions sont restées purement platoniques faute de ressources en devises.
- En Avril 1990 une loi sur la monnaie et le crédit est adoptée qui instaurait l'autonomie de la banque centrale à l'endroit du Trésor public, le taux d'intérêt est majoré et le crédit soumis à un encadrement, relativement peu efficace. Le budget de l'Etat, de son côté, est toujours en équilibre.
- En fin Mars 1991 (pendant la guerre du Golfe), le cours du dinar a glissé rapidement. Le Dollar coûtait 18.5 dinars, après une période de stabilité, en

Septembre 1991, ce taux de change est porté à 22 dinars par une dévaluation, il est resté, par la suite stable jusqu'en Avril 1994.

- Le régime des prix libres est étendu à bon nombre de produits. Les prix des denrées de base, des transports et des produits énergétiques accusaient des hausses, par épongement partiel des subventions.

Pour affaiblir les effets sociaux négatifs de ce programme économique, un filet social est établi en fin 1991. Le financement de ces actions macro-économiques ont été partiellement couverts par la Banque Mondiale.

Un troisième accord stand-by fus conclu en **Mai 1994**, d'une durée d'un an et négocié dans des circonstances défavorables ; cessation de paiement, précédé d'une rupture de dialogue avec le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale de Restructuration et de Développement (BIRD).

Ayant exécuté avec rigueur ce programme économique, qui n'a pas vraiment trouvé de solutions aux problèmes financiers et structurels, l'Algérie a obtenu un nouvel appui du Fonds Monétaire International par le biais d'un programme à moyen terme, de trois ans
(22 Mai 1995 – 21 Mai 1998).

Cet accord de facilité élargie a été combiné à de nouvelles opérations de rééchelonnement auprès du Club de Paris et du Club de Londres, prévoyait la poursuite des actions de stabilisations et la prise en charge des problèmes structurels du système productif, selon les termes et les conditions marquant l'ajustement sectoriel.

Les actions de stabilisation ont été entreprises à travers un processus de déréglementation des prix par une nouvelle législation véhiculant la démonopolisation d'activité de production, jugées stratégique auparavant. C'est ainsi, que quelques secteurs qui étaient monopolisés par l'Etat tel que le transport aérien, la production d'électricité ou la distribution d'eau soient permis à des sociétés privées. Dans le domaine du logement social, les loyers étaient, également, révisés graduellement, à la hausse, dans le but d'atteindre leur niveau économique.

D'autres mesures d'ordre structurel ont été entreprises dans le but de l'harmonisation du cadre institutionnel avec les nécessités d'une économie de marché, la réhabilitation des entreprises publiques, la rénovation partielle ou totale de leur appareil de production, la relance de la production, hors hydrocarbures ou tout au moins, l'arrêt de son effondrement ainsi que la promotion de nouveaux investissements productifs.

Dans le but d'amortir une partie des effets sociaux et des compressions de l'emploi, de nouveaux mécanismes voient le jour entre 1994 et 1997 ; fondation d'une caisse d'allocation-chômage ; avancement de l'âge d'accession à la retraite et instauration d'un régime de retraite anticipée...etc.

4.- Le paiement anticipé de la dette algérienne

En 2000, la dette extérieure algérienne s'élevait à 40 milliards de dollars tandis que son service représentait 30% des recettes des exportations. Sur une durée de 20 ans, à savoir durant la période de 1985 à 2005, l'Algérie a dû rembourser au total près de 84 milliards de dollars du principal et, 34 milliards de dollars pour le service. C'est dans ce contexte qu'en 2005, les décideurs politiques, ont décidé le remboursement anticipé de la dette.

L'accord du paiement anticipé de la dette a été paraphé par les représentants des 19 pays membres du Club de Paris le jeudi 11 mai 2006. Cet accord avait permis des accords bilatéraux avec chacun des pays membre du Club sur le remboursement au cas par cas de cette dette.

L'accord prévoyait que les opérations de remboursement anticipé¹ se dérouleront sur une base volontaire entre le 31 mai 2006 et le 30 novembre 2006, après signature d'accords bilatéraux. Sans plus attendre, l'Algérie signe le premier accord bilatéral avec la France (1.6 milliards de dollars) une semaine plus tard. Les autres accords se sont succédés à un rythme soutenu. Le 15 novembre 2006, au terme fixé par l'accord avec le Club de Paris, le dernier accord bilatéral était signé avec l'Allemagne (387 millions) et la signature d'un accord avec la Pologne portant sur le remboursement d'une dette estimée à 11,18 millions USD. Ainsi, L'Algérie aura soldé son compte en ce qui concerne sa dette rééchelonnée auprès de ses créanciers du Club de Paris.

5.-L'effet de la dette sur la croissance économique :

La relation entre la dette extérieure et la croissance économique suscite des débats macroéconomiques opposants deux principaux courants de pensée : le Keynésien et le courant classique.

Pour les classiques, l'endettement est assimilé à un impôt futur et imputé à l'Etat une connotation négative. Les études théoriques² sur le rapport entre la dette extérieure et la croissance économique sont largement centrées sur les effets négatifs du

¹Données du ministère des finances algérien, www.mf.gov.dz

² YAPO, «Les déterminants de l'endettement extérieure des PPTE : cas de la Côte d'Ivoire », World institute for development economics research, Discussion papers n° 14, 2001, p35.

surendettement. Ils considèrent l'endettement extérieur comme une charge susceptible de compromettre l'accumulation du capital et la consommation présente et future.

Les partisans du courant keynésien¹ estiment que l'impact de l'augmentation des dettes publiques sur la croissance est positif, et que l'endettement n'occasionne aucune charge, ni pour les générations présentes, ni pour les générations futures, du fait des investissements qu'il génère. Selon ce raisonnement, l'endettement public est nécessaire pour une relance économique dans les pays en développement, à condition que les prêts contractés soient contenus dans des limites raisonnables. La dette relance l'investissement qui à son tour stimule la demande globale, et par effet accélérateur une hausse de l'investissement une augmentation de la production². Mais, il convient tout de même d'avoir une mesure de l'endettement car il existe un certain seuil au-delà duquel la dette influence négativement la croissance³. Les travaux de Krugman (1988)⁴, et Sachs (1989) ont donné naissance à la théorie de fardeau de la dette. Selon cette théorie, à partir d'un seuil, la dette décourage la consommation et l'investissement, ce qui limite la croissance économique.

Afin de déterminer la relation entre le poids de la dette et la croissance économique en Algérie nous avons essayé d'évaluer cette relation par une étude qui s'étend sur une période allant de 1980 à 2014. Notre analyse consiste à tester économétriquement ce lien à partir des données obtenues par la base de données de CNUCED et du WDI. Partant du principe que le lien entre la dette extérieure et la croissance est linéaire et négative (Deshpande, 1997)⁵ et (Pattillo et al 2002)⁶, nous avons utilisé la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) pour déterminer les paramètres du modèle. On part de l'hypothèse que notre panel est homogène. Les résultats obtenus donnent un coefficient de corrélation entre la dette et le PIB de 85%, et un coefficient de 83 % avec le RNB, signifiant ainsi une très forte corrélation qui peut être visiblement démontrée dans les graphes suivants.

1 SAMUELSON, «Les grands courants de la pensée économique », Presses universitaires de Grenoble, 5ème édition, 1992, p536.

2 AFTALION, «La réalité des surproductions générales, essai d'une théorie des crises générales et périodiques », Revue d'économie politique, tome 23, octobre 1908, p 696.

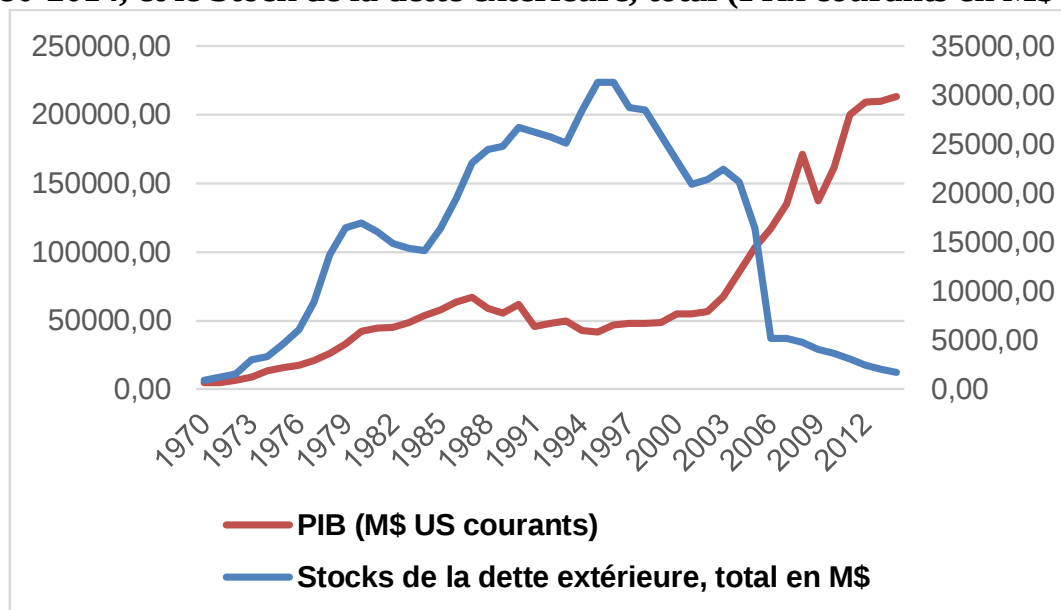
³ SACHS. J., « The debt overhang of developing countries », Stabilization and development: essays in memory of Carols Diaz Alejandro, Oxford and Basil Blackwell, 1989.

⁴ KRUGMAN.P, « Financing Vs Forgiving a debt overhang », National Bureau of Economic Research, Working Paper n° 2486, 1988, pp. 3-13.

⁵ DESHPANDE A., «The debt overhang and the disincentive to invest», journal of development Economcs, vol 52, n°1, 1997, pp. 169-187.

⁶ PATTILLO C., POIRSON H., RICCI L., « External debt and growth », FMI, WP02/69, p54.

Graphes n° 4 : Evolution du Produit intérieur brut : total et par habitant, annuel, 1980-2014, et le Stock de la dette extérieure, total (Prix courants en M\$ US)



Source : Elaboré par l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale WDI.

Dans ce graphique nous constatons une remarquable relation négative entre le stock de la dette et la croissance économique qui est représentée ici par le PIB par habitant. Ce lien peut s'exprimer aussi bien sous la forme d'une relation négative (debt overhang, effet d'éviction), que positive (effet multiplicateur sur la croissance économique et donc sur l'investissement privé)¹.

La décennie 80 et 90 a été marquée par une importante évolution de la dette qui s'est accompagné par un ralentissement voir même un léger recul du PIB. Le stock de la dette extérieure avait augmenté en deux années seulement (1984 à 1986) de 5 milliards de dollars. La fragilité et l'incapacité du système productif à amortir les chocs extérieurs avait obligé les autorités publiques à se tourner vers les crédits commerciaux à court terme. De 1986 à 1989, les recettes d'exportation ont fluctué et le recours aux crédits extérieurs s'est intensifié. Il s'est accompagné depuis 1988 avec l'accélération des remboursements du principal afin de faire figure de bon payeur ce qui a été difficilement supporté par la suite pour le pays. Lorsque la dette atteint son comble la croissance économique stagne.

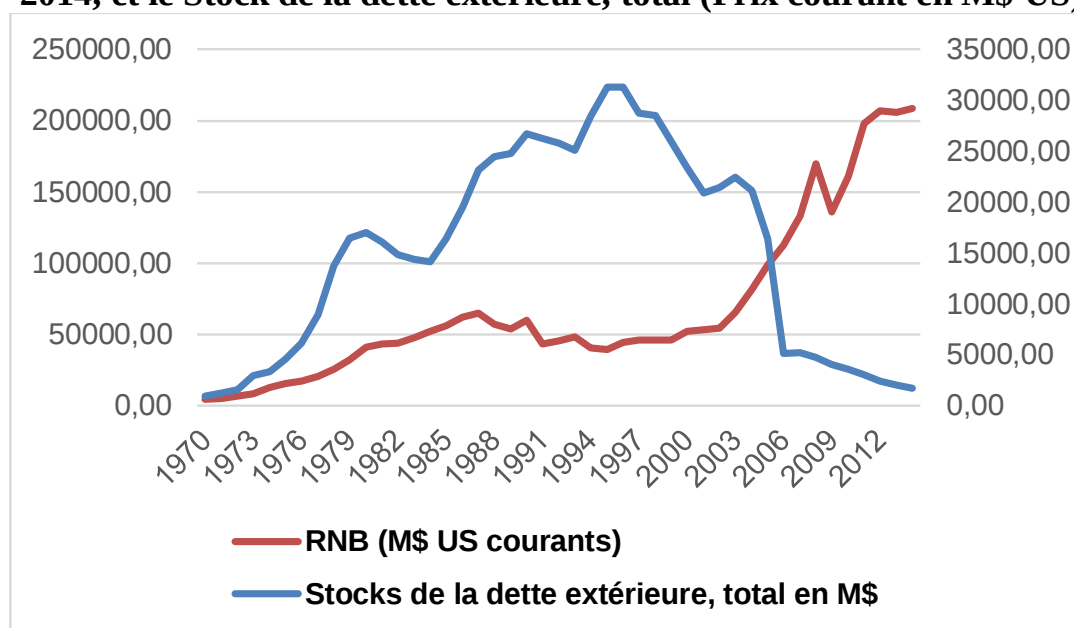
La décennie 2000 a été plus glorieuse que les deux décennies d'avant, tandis que le stock de la dette était en baisse continuellement le PIB était en évolution. La période 2006-2014 était remarquable grâce au remboursement quasi complet de la dette

¹ RAFFINOT M., GURBUZ B., « Dette publique et investissements privés. Le cas de la Turquie », Economie internationale, n°86, 2^{ème} trimestre. CEPII, 2001.

extérieure et à la forte croissance engendrée par la hausse des recettes tirées par les exportations d'hydrocarbures.

Afin de confirmer les résultats obtenus par l'étude sur la relation entre la dette et le PIB, nous avons effectué une deuxième analyse entre le stock de la dette et le revenu national RNB par habitant. Le graphique suivant met évidence cette relation et permet d'obtenir les mêmes résultats obtenu par la relation entre PIB et stock de la dette. La réduction de l'encours de la dette avait permis d'accroître le revenu par habitant. Cette relation négative entre l'encours de la dette et le RNB s'inscrit dans la problématique soulevée par Benedict et al (2005)¹ qui examinent comment l'allègement de la dette extérieure peut doper la croissance. Les résultats suggèrent que la réduction substantielle de l'encours de la dette permettrait d'accroître directement le revenu par habitant.

Graphique n° 5 : Evolution du RNB nominal, total et par habitant, annuel, 1980-2014, et le Stock de la dette extérieure, total (Prix courant en M\$ US)



Source : Elaboré par l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale WDI.

En effet, l'allègement de la dette extérieure de l'Algérie a enregistré de bonnes performances macro-économiques ces dernières années grâce à la progression des cours de pétrole, ce qui lui a permis de répondre à la forte demande sociale avec un taux de 98 % des recettes tirées par les exportations d'hydrocarbures représentant un tiers du PIB et trois quart du budget de l'Etat via la fiscalité pétrolière.

¹ BENEDICT C., BHATTACHARYA R., TOAN QUOC NGUYEN, « L'allègement de la dette peut-il doper la croissance des pays pauvres ? », Dossier économique n°34 du FMI, 2005, pp. 5-9.

L'Algérie demeure depuis toujours dépendante de sa rente énergétique, fragilisant ainsi l'économie et la croissance économique. Ce qui nous mène à se poser la question sur les raisons qui font que la politique budgétaire menée depuis longtemps ne parvient toujours pas à assurer une croissance indépendante du secteur des hydrocarbures.

CONCLUSION

Grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles, notamment les immenses réserves de change provenant des hydrocarbures ces dernières années, l'Algérie a pu rembourser sa dette extérieure et a enregistré des progrès tangibles durant ces dernières années, en particulier, la modernisation des infrastructures économiques et sociales, la réduction de la pauvreté et du taux de chômage et l'amélioration du développement humain.

La croissance de l'économie pourrait être stimulée davantage compte tenu des potentialités énormes dont dispose l'Algérie, une bonne stratégie de développement contribuerait à maintenir la croissance et à dynamiser le processus de diversification de l'économie à partir du secteur hors hydrocarbures tout en approfondissant les réformes nécessaires à la transformation structurelle de l'économie.

En effet, les indicateurs globaux sont satisfaisants, mais il faut admettre que l'économie algérienne est de plus en plus fragile et de moins en moins compétitive par rapport au monde extérieur. Pour cela, il est primordial de chercher de nouvelles sources de financements (autres que les hydrocarbures), de motiver et offrir de nouvelles opportunités aux jeunes algériens, réformer le système juridique, et régner la sécurité.

La baisse du prix du pétrole en 2015 pourrait être une menace à l'équilibre du pays, tant internes (comptes publics) qu'externes (balance des paiements) et laisse penser que la diversification de l'économie algérienne devient plus qu'une nécessité pour éviter de se retrouver à nouveau dans la spirale de la crise semblable à celle des années 80-90.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFTALION, «La réalité des surproductions générales, essai d'une théorie des crises générales et périodiques », Revue d'économie politique, tome 23, octobre 1908.

BENEDICT C., BHATTACHARYA R., TOAN QUOC NGUYEN, « L'allégement de la dette peut-il doper la croissance des pays pauvres ? », Dossier économique n°34 du FMI, 2005.

DESHPANDE A., (1997), «The debt overhang and the disincentive to invest», journal of development Economics, vol 52, n°1.

KRUGMAN.P, « Financing Vs Forgiving a debt overhang », National Bureau of Economic Research, Working Paper n° 2486, 1988.

LABARONNE. D, BEN-ABDELKADER. F, « Transition institutionnelle des pays méditerranéens et des pays d'Europe de l'Est. Analyse comparative de l'évolution de leurs systèmes », Revue d'économie politique, 2008/05, vol 118.

LABARONNE. D et DHAHRI. N, « Profils et évolutions (2001-2009) des Systèmes Nationaux de Gouvernance dans les pays arabes de la Méditerranée (PAM) et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) », Armand Colin, Revue Tiers Monde, 2012/4, n° 2012.

MEKIDECHE. M, « L'Algérie entre économie de rente et économie émergente : essai sur la conduite des réformes économiques (1986-1999) et perspectives », Dahlab, Alger, Septembre 2000.

PATTILLO C., POIRSON H., RICCI L., « External debt and growth », FMI, WP02/69.

RAFFINOT M., GURBUZ B., « Dette publique et investissements privés. Le cas de la Turquie », Economie internationale, n°86, 2ème trimestre, CEPPII, 2001.

RAFFINOT, VENET, « Croissance, ouverture et dette extérieure », Economica, Paris, 2001.

REBAH. A, « Economie Algérienne : le développement National Contrarié » édition INAS, Algérie, 2001.

SACHS. J., « The debt overhang of developing countries », Stabilization and development: essays in memory of Carols Diaz Alejandro, Oxford and Basil Blackwell, 1989.

SAMUELSON, « Les grands courants de la pensée économique », Presses universitaires de Grenoble, 5ème édition, 1992.

YAPO, « Les déterminants de l'endettement extérieure des PPTE : cas de la Côte d'Ivoire », World institute for development economics research, Discussion papers n° 14, 2001.

Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et de Développement (CNUCED), « Examen de la politique de l'investissement -Algérie - », Nations Unies, New-York, 2004.

Rapport du Trésor Direction Générale, « Les investissements directs étrangers en Algérie en 2012 », Publications des services économiques, Ambassade de France en Algérie – Service économie régionale, Novembre 2013.

Le journal interne de la banque d'Algérie, « Media Bank », n° 38.

LES SITES:

Site du Ministère des Finances Algérien : www.mf.gov.dz

Site du ministère du commerce extérieur : www.mincommerce.gov.org.

Site de l'Office National des Statistiques (ONS) : www.ons.org.

Site de la banque mondiale : www.banquemonddiale.org

Site de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et de Développement (CNUCED) : unctad.org.

Site de la British Petroleum Statistical Review: <http://www.bp.com>